

Aux directrices et directeurs cantonaux  
des affaires sociales

Berne, 6 septembre 2018

Reg: tsc-17.321

### **Recommandations de la CDAS en lien avec la *journée des proches aidants* le 30 octobre**

Madame la Conseillère d'Etat,  
Monsieur le Conseiller d'Etat,

Nous nous permettons de vous rappeler qu'à l'occasion de l'Assemblée plénière CDAS du 18 mai 2018 il a été recommandé à tous les cantons de soutenir la *journée des proches aidants* du 30 octobre, en initiant des manifestations ou en participant à des projets déjà existants.

Cette journée d'action a pour but de reconnaître le travail accompli par les proches aidants et de les remercier. Leur investissement important – souvent discret, à l'arrière-plan – est indispensable au maintien de soins de haute qualité du système de santé suisse. Les soins et l'accompagnement des proches permet à de nombreuses personnes handicapées ou âgées de conserver leur indépendance et leur autonomie au quotidien. Les personnes nécessitant de l'assistance qui le souhaitent peuvent ainsi vivre à domicile dans de bonnes conditions, sans avoir à emménager en maison pour personnes âgées, en EMS ou en home.

Hormis le fait d'offrir une reconnaissance de l'investissement quotidien des proches aidants, cette journée annuelle est aussi l'occasion de présenter différentes offres de décharge et de soutien accessibles. Ainsi, la journée d'action sert également de plate-forme d'information sur les prestations cantonales et communales destinées aux proches aidants.

À notre connaissance, au moins 10 cantons prévoient d'organiser en 2018, sous une forme ou une autre, des activités dans le cadre de la *journée des proches aidants*. Nous espérons que peut-être encore en 2018, mais surtout en 2019, d'autres cantons se joindront à ces activités.

Les cantons de Suisse romande ont créé des outils communs : un site Internet spécialement dédié à la *journée des proches aidants* (<http://www.journee-proches-aidants.ch/>), une page Facebook (<https://www.facebook.com/journeeprochesaidants>) ainsi qu'un logo ; de plus, ils procèdent chaque année à des actions de communication coordonnées. Pour 2018, le message « Avec toi je peux » et le visuel commun permettent de reconnaître les expériences des proches aidants et de les informer des offres de soutien. Ils invitent les autres cantons à se joindre à eux.

Tout canton qui le souhaite peut déposer une demande afin de bénéficier de ces prestations en échange d'une participation aux frais. Personne de contact est Madame Mercedes Pône, cheffe de

1/2

projet au Service des assurances sociales et de l'hébergement du canton de Vaud ([mercedes.pone@vd.ch](mailto:mercedes.pone@vd.ch) /021 316 55 57). Nous vous recommandons d'examiner la possibilité de profiter de cette offre.

Nous attirons également votre attention sur le fait que la promotion de la *journée des proches aidants* constitue l'un des objectifs du programme de promotion « Offres visant à décharger les proches aidants ». Le programme de promotion est mis en œuvre par l'Office fédéral de la santé publique, en collaboration avec les cantons, les communes et des organisations privées. La page Web de l'OFSP [Programme de promotion « Offres visant à décharger les proches aidants »](#) contient des informations sur des projets de recherche spécifiques et une liste de modèles de bonnes pratiques pour soutenir les proches aidants.

Vous souhaitant plein succès pour la *journée des proches aidants* dans votre canton et vous invitant à nous faire part de votre expérience, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère d'État, Monsieur le Conseiller d'État, nos cordiales salutations.

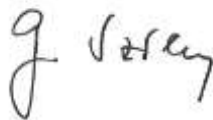
#### **Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales**

Le président



Martin Klöti  
Conseiller d'État

La secrétaire générale



Gaby Szöllösy

Copie à

- Office fédéral de la santé publique, Pascal Strupler, directeur, 3003 Berne
- Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé, Michael Jordi, secrétaire central, Maison des cantons, Berne